



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans  
Aux Contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Marco Langlois de la susdite municipalité,

**Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations  
2023-2024-2025**

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2022-2023-2024 se tiendra dans la salle du Conseil située à la Mairie de la Municipalité au : 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

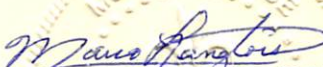
Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, **le lundi 7 novembre 2022**;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

*Projet d'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 ;
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 ;
5. Période de questions ;
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
6. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quatorzième jour d'octobre deux mille vingt deux.

  
Marco Langlois, DMA  
Directeur général/greffier-trésorier

